

Formation P S C 1
Organisé au NIVEAU du CLUB.

Objectif :

Savoir exécuter les gestes de premiers secours destinés : **P A S**

PROTEGER

ALERTER

SECOURIR

- **Partie théorique:**
- **Exercices pratiques**

Formateurs des organismes habilités:

Les Sapeurs Pompiers. La Croix Rouge. Fédération de Prévention de sauvetage et de Secourisme.

Date et lieu:

- ***R V à 8 h 15 (café)***

Durée de la formation :

- 8 h 30 à 12 h 30
- 13 h 30 à 17 h
- 1 h pour le repas pris sur place tiré du sac

Paiement :

Chèque individuel de 55 euros ou global à l'ordre de l'organisme à remettre au formateur .

Vous pouvez venir à vélo.

COPEP 73
Commission formation
janvier 2018